

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/06/2019

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi 21 juin 2019, s'est réuni à la Salle des fêtes, Place du 8 Mai 1945 à Gargenville, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, Président.

La séance est ouverte à 16h30

A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Étaient Présents :

Monsieur TAUTOU Philippe

Madame ARENOU Catherine, Monsieur BROSSE Laurent, Monsieur GARAY François, Monsieur ROULOT Eric, Madame JAUNET Suzanne, Monsieur COGNET Raphael, Madame ZAMMIT-POPESCU Cécile, Monsieur DELRIEU Christophe, Monsieur GRIS Jean-Luc, Monsieur VOYER Jean-Michel, Madame DEVEZE Fabienne

Monsieur HONORE Marc, Madame BOURE Dominique, Monsieur LEBouc Michel, Monsieur RIPART Jean-Marie, Monsieur BISCHEROUR Albert

Madame BARBIER Corinne, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BERCOT Jean-Frédéric, Monsieur BERTRAND Alain, Madame BLONDEL Mireille, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur BOUREILLE Samuel, Madame BROCHOT Monique, Monsieur BRUSSEAU Pascal, Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur CHARBIT Jean-Christophe, Monsieur CHARMEL Lucas, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur DAFF Amadou, Monsieur DANFAKHA Papa Waly, Monsieur DAUGE Patrick, Madame DE PORTES Sophie, Monsieur DESSAIGNES Pierre-Claude, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Madame DOS SANTOS Sandrine, Madame EL MASAUDI Fatiha, Monsieur FAIST Denis, Monsieur FASTRE Jean-François, Madame FAVROU Paulette, Monsieur FERRAND Philippe, Madame FOUQUES Marie-Thérèse, Monsieur FRAN CART Jean-Louis, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur GAILLARD Pierre, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur GAUTIER Pierre, Madame GENDRON Nicole, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur GIARD Yves, Monsieur JEANNE Stéphane, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur JOSSEAUME Dominique, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur LANGLOIS Jean-Claude, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MEMISOGLU Ergin, Madame MERLIN Mireille, Monsieur MERY Philippe, Madame MESSMER Virginie, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur MONTANGERAND Thierry, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur MULLER Guy, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PASCAL Philippe, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur PERNETTE Philippe, Monsieur PONS Michel, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur POYER Pascal, Madame PRIMAS Sophie, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur RIBAUT Hugues, Monsieur SANTINI Jean-Luc, Madame SENEÉ Ghislaine, Madame SORNAY Elodie, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel, Madame TOURET Aude, Monsieur TURPIN Dominique, Monsieur VIGNIER Michel, Madame VINAY Anne-Marie, Monsieur GUERIN Pierre

Formant la majorité des membres en exercice (97 présents / 129 conseillers communautaires).

Étaient absents représenté(s) ayant donné pouvoir (24) : Monsieur OLIVE Karl (donne pouvoir à Madame ARENOU Catherine), Monsieur BEDIER Pierre (donne pouvoir à Monsieur TAUTOU Philippe), Monsieur PIERRET Dominique (donne pouvoir à Monsieur GRIS Jean-Luc), Monsieur ANCELOT Serge (donne pouvoir à Monsieur SANTINI Jean-Luc), Monsieur DAZELLE François (donne pouvoir à Monsieur HONORE Marc), Madame DUMOULIN Cécile (donne pouvoir à Monsieur COGNET Raphael), Madame FERNANDES Anke (donne pouvoir à Monsieur BERTRAND Alain), Madame FUHRER-MOGUEROU Monique (donne pouvoir à Monsieur NAUTH Cyril), Madame GENEIX Monique (donne pouvoir à Monsieur MORIN Laurent), Madame HAMARD Patricia (donne pouvoir à Madame BROCHOT Monique), Monsieur HATIK Farid (donne pouvoir à Madame BLONDEL Mireille), Monsieur HAZAN Stéphane (donne pouvoir à Monsieur PERRAULT Patrick), Monsieur LEBRET Didier (donne pouvoir à Monsieur POYER Pascal), Monsieur MAUREY Daniel (donne pouvoir à Monsieur MARTINEZ Paul), Monsieur MEUNIER Patrick (donne pouvoir à Madame EL MASAOUDI Fatiha), Madame MORILLON Atika (donne pouvoir à Monsieur DAFF Amadou), Monsieur NEDJAR Djamel (donne pouvoir à Monsieur ROULOT Eric), Madame PLACET Evelyne (donne pouvoir à Monsieur LE BIHAN Paul), Madame REBREYEND Marie-Claude (donne pouvoir à Madame JAUNET Suzanne), Monsieur REINE Jocelyn (donne pouvoir à Monsieur SPANGENBERG Frédéric), Monsieur ROGER Eric (donne pouvoir à Monsieur MEMISOGLU Ergin), Madame SAINT-AMAUX Servane (donne pouvoir à Madame COSTE Nathalie), Monsieur SIMON Philippe (donne pouvoir à Monsieur FERRAND Philippe), Madame MEUNIER Virginie (donne pouvoir à Madame PRIMAS Sophie)

Étaient absents non représenté(s) (7) : Monsieur DUMOULIN Pierre-Yves (absent excusé), Monsieur CECCONI Jean-Michel (absent excusé), Monsieur EL HAIMER Khattari (absent excusé), Monsieur PRELOT Charles (absent excusé), Madame SALL Rama (absente excusée), Madame SIMON Josiane (absente excusée), Monsieur VIALAY Michel (absent excusé)

Secrétaire de séance : Hubert FRANCOIS-DAINVILLE

- . Le Secrétaire de séance fait l'appel.
- . Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 11 avril 2019 :
adopté par 101 voix pour et 08 abstentions
- Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 09 mai 2019 :
adopté par 94 pour et 08 abstentions

CC_2019-06-27_01 - BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

77 POUR

16 CONTRE : Monsieur BRUSSEAU Pascal, Monsieur FAIST Denis, Monsieur FRANCAERT Jean-louis, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MARTINEZ Paul mandataire de Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne, Monsieur POYER Pascal, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur VIGNIER Michel

14 ABSTENTION(S) : Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Madame GENDRON Nicole, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur POYER Pascal mandataire de Monsieur LEBRET Didier, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PONS Michel, Monsieur RIBAUT Hugues, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENE Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GUERIN Pierre

14 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Madame BLONDEL Mireille, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur COGNET Raphael mandataire de Madame DUMOULIN Cécile, Madame FAVROU Paulette, Madame FOUQUES Marie-thérèse, Monsieur GAILLARD Pierre, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Madame BLONDEL Mireille mandataire de Monsieur HATIK Farid, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur JOSSEAUME Dominique, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur MULLER Guy, Monsieur PASCAL Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget principal, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget principal n'appelle ni observation ni réserve,

ARTICLE 3 : PRECISE qu'il y a une discordance avec le compte administratif 2018 du budget principal au niveau des prévisions budgétaires liées aux écritures de cessions d'immobilisations, en application de l'instruction M14, sans que cela ne remette en cause l'exécution budgétaire 2018,

ARTICLE 4 : PRECISE que la différence avec le compte administratif 2018 du budget principal correspondant à la part revenant à la Communauté urbaine du résultat d'investissement du SMIS (+24 198,59 euros) sera régularisée sur l'exercice 2019 dans la comptabilité du Receveur de la Communauté urbaine.

CC_2019-06-27_02 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

108 POUR

00 CONTRE

07 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BEGUIN Gérard, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur COGNET Raphael mandataire de Madame DUMOULIN Cécile, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe eau potable, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe eau potable n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_03 - BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE EAU POTABLE : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

110 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : Madame GENDRON Nicolle, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe régie à autonomie financière eau potable, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe régie à autonomie financière eau potable n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_04 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

109 POUR

00 CONTRE

05 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur GAILLARD Pierre, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe assainissement, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe assainissement n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_05 - BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

111 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Monsieur TAILLARD Michel

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BEGUIN Gérard, Madame DIOP Dieynaba, Madame FOUQUES Marie-thérèse, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SENEÉ Ghislaine, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe régie à autonomie financière assainissement, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe régie à autonomie financière assainissement n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_06 - BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

111 POUR

00 CONTRE

05 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SORNAY Elodie, Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe activités culturelles, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe activités culturelles n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_07 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISE : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

108 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine

11 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BROSSE Laurent, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur PONS Michel, Madame SORNAY Elodie, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe immobilier d'entreprises, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe immobilier d'entreprises n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_08 - BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT : COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

107 POUR

00 CONTRE

05 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

11 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BROUSSE Laurent, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur MULLER Guy, Monsieur PASCAL Philippe, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion 2018 du budget annexe opérations d'aménagement, présenté par le Receveur de la Communauté urbaine (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget annexe opérations d'aménagement n'appelle ni observation ni réserve.

CC_2019-06-27_09 - BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

78 POUR

26 CONTRE : Monsieur BRUSSEUX Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur FAIST Denis, Monsieur FRANCAERT Jean-louis, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MARTINEZ Paul mandataire de Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne, Monsieur POYER Pascal, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur VIGNIER Michel

10 ABSTENTION(S) : Monsieur COLLADO Pascal, Madame GENDRON Nicolle, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur POYER Pascal mandataire de Monsieur LEBRET Didier, Monsieur MERY Philippe, Monsieur PONS Michel, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Monsieur RIBAUT Hugues, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GUERIN Pierre

09 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARRETE le compte administratif 2018 du budget principal (**cf. annexe**),

ARTICLE 2 : PRECISE qu'il y a une discordance avec le compte de gestion 2018 du budget principal au niveau des prévisions budgétaires liées aux écritures de cessions d'immobilisations, en application de l'instruction M14, sans que cela ne remette en cause l'exécution budgétaire 2018,

ARTICLE 3 : PRECISE que la différence avec le compte de gestion 2018 du budget principal correspondant à la part revenant à la Communauté urbaine du résultat d'investissement du SMIS (+24 198,59 euros), syndicat dissous par arrêté préfectoral n° 2018176-0004 du 28 juin 2018, sera régularisée sur l'exercice 2019 dans la comptabilité du Receveur de la Communauté urbaine.

CC_2019-06-27_10 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

105 POUR

01 CONTRE : Monsieur PONS Michel

10 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur RIBAUT Hugues, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : ARRETE le compte administratif 2018 du budget annexe eau potable **(cf. annexe).**

CC_2019-06-27_11 - BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE EAU POTABLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

103 POUR

00 CONTRE

10 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SORNAY Elodie, Monsieur GUERIN Pierre

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : ARRETE le compte administratif 2018 du budget annexe régie à autonomie financière eau potable **(cf. annexe).**

CC_2019-06-27_12 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

102 POUR

00 CONTRE

10 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

12 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BOUDET Maurice, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur FASTRE Jean-françois, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe assainissement **(cf. annexe)**.

CC_2019-06-27_13 - BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

100 POUR

00 CONTRE

10 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

14 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe régie à autonomie financière assainissement **(cf. annexe)**.

CC_2019-06-27_14 - BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

101 POUR

00 CONTRE

11 ABSTENTION(S) : Monsieur BOUDET Maurice, Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

12 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Madame EL MASAUDI Fatiha, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : ARRETE le compte administratif 2018 du budget annexe activités culturelles **(cf. annexe).**

CC_2019-06-27_15 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISE : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

100 POUR

01 CONTRE : Monsieur BOUDET Maurice

10 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

13 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur ROULOT Eric, Monsieur VOYER Jean-michel, Madame BARBIER Corinne, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : ARRETE le compte administratif 2018 du budget annexe immobilier d'entreprises **(cf. annexe).**

CC_2019-06-27_16 - BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

105 POUR

00 CONTRE

09 ABSTENTION(S) : Madame COSTE Nathalie, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur TAILLARD Michel

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur DANFAKHA Papa waly, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur COGNET Raphael mandataire de Madame DUMOULIN Cécile, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE UNIQUE : ARRETE le compte administratif 2018 du budget annexe opérations d'aménagement (**cf. annexe**).

CC_2019-06-27_16 - BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

106 POUR

00 CONTRE

10 ABSTENTION(S) : Monsieur COLLADO Pascal, Madame GENDRON Nicolle, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur PONS Michel, Monsieur RIBAUT Hugues, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie, Monsieur GUERIN Pierre

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BOUDET Maurice, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame PRIMAS Sophie, Madame SORNAY Elodie, Madame TOURET Aude, Madame PRIMAS Sophie mandataire de Madame MEUNIER Virginie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget principal :

- en recettes d'investissement, 4 196 987,81 € sur la ligne 001 (excédent d'investissement 2018 reporté),
- en recettes d'investissement, 100 439,79 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes de fonctionnement, 22 695 891,22 € sur la ligne 002 (excédent de fonctionnement 2018 reporté).

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget principal.

CC_2019-06-27_18 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

114 POUR

00 CONTRE

05 ABSTENTION(S) : Madame GENDRON Nicolle, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel, Madame VINAY Anne-marie

05 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur COLLADO Pascal, Madame DIOP Dieynaba, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe eau potable :

- en recettes d'investissement, 512 506,31 € sur la ligne 001 (excédent d'investissement 2018 reporté),

- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1064 (affectation en réserves réglementées),
- en recettes d'investissement, 829 180,98 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes d'exploitation, 6 058 632,44 € sur la ligne 002 (excédent d'exploitation 2018 reporté).

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe eau potable.

CC_2019-06-27_19- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

114 POUR

00 CONTRE

01 ABSTENTION(S) : Monsieur TAILLARD Michel

09 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Madame BARBIER Corinne, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Madame DIOP Dieynaba, Madame FAVROU Paulette, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe assainissement :

- en recettes d'investissement, 10 395 816,59 € sur la ligne 001 (excédent d'investissement 2018 reporté),
- en recettes d'investissement, 100,00 € au compte 1064 (affectation en réserves réglementées),
- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes d'exploitation, 21 616 628,79 € sur la ligne 002 (excédent d'exploitation 2018 reporté).

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe assainissement.

CC_2019-06-27_20- BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

113 POUR

01 CONTRE : Monsieur BOUDET Maurice

00 ABSTENTION(S)

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur GARAY François, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Madame FAVROU Paulette, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe activités culturelles :

- en dépenses d'investissement, 47 363,69 € sur la ligne 001 (déficit d'investissement 2018 reporté),
- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1064 (affectation en réserves réglementées),
- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes d'exploitation, 232 475,84 € sur la ligne 002 (excédent d'exploitation 2018 reporté),

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe activités culturelles.

CC_2019-06-27_21- BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISE : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

113 POUR

00 CONTRE

01 ABSTENTION(S) : Monsieur MANCEL Joel

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BEGUIN Gérard, Madame DI-BERNARDO Maryse, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SORNAY Elodie, Monsieur TAILLARD Michel, Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe immobilier d'entreprises :

- en recettes d'investissement, 148 680,23 € sur la ligne 001 (excédent d'investissement 2018 reporté),
- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes de fonctionnement, 820 679,88 € sur la ligne 002 (excédent de fonctionnement 2018 reporté),

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe immobilier d'entreprises.

CC_2019-06-27_22- BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

116 POUR

01 CONTRE : Monsieur BOUDET Maurice

01 ABSTENTION(S) : Monsieur TAILLARD Michel

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur MOUTENOT Laurent, Madame SORNAY Elodie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ADOPTE la reprise définitive et l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe parcs d'activité économique :

- en recettes d'investissement, 333 516,96 € sur la ligne 001 (excédent d'investissement 2018 reporté),
- en recettes d'investissement, 0,00 € au compte 1068 (affectation en réserves),
- en recettes de fonctionnement, 5 375 115,02 € sur la ligne 002 (excédent de fonctionnement 2018 reporté),

ARTICLE 2 : CONFIRME que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe parcs d'activité économique.

CC_2019-06-27_23 - ADOPTION DU PROTOCOLE FINANCIER GENERAL

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

112 POUR

00 CONTRE

02 ABSTENTION(S) : Monsieur FRAN CART Jean-louis, Monsieur FERRAND Philippe mandataire de Monsieur SIMON Philippe

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur DESSAIGNES Pierre-claude, Monsieur GAUTIER Pierre, Monsieur GIARD Yves, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MARTINEZ Paul mandataire de Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le protocole financier général entre la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et ses Communes membres **(cf annexe)**.

CC_2019-06-27_24 - ADOPTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVES 2016

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

04 POUR

99 CONTRE : Madame ARENOU Catherine, Madame ARENOU Catherine mandataire de Monsieur OLIVE Karl, Monsieur TAUTOU Philippe mandataire de Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur BROUSSE Laurent, Monsieur GARAY François, Monsieur ROULOT Eric, Madame JAUNET Suzanne, Monsieur COGNET Raphael, Madame ZAMMIT-POPESCU Cécile, Monsieur DUMOULIN Pierre-yves, Monsieur GRIS Jean-luc mandataire de Monsieur PIERRET Dominique, Monsieur DELRIEU Christophe, Monsieur GRIS Jean-luc, Monsieur VOYER Jean-michel, Madame DEVEZE Fabienne, Monsieur HONORE Marc, Madame BOURE Dominique, Monsieur LEBOUIC Michel, Monsieur RIPART Jean-marie, Monsieur BISCHEROUR Albert, Monsieur SANTINI Jean-luc mandataire de Monsieur ANCELOT Serge, Madame BARBIER Corinne, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur BERTRAND Alain, Madame BLONDEL Mireille, Monsieur BOUREILLE Samuel, Madame BROCHOT Monique, Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur CHARBIT Jean-christophe, Monsieur CHARMEL Lucas, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur DAFF Amadou, Monsieur DANFAKHA Papa waly, Monsieur DAUGE Patrick, Monsieur HONORE Marc mandataire de Monsieur DAZELLE François, Madame DE PORTES Sophie, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DIOP Dieynaba, Madame DOS SANTOS Sandrine, Madame DUMOULIN Cécile, Madame EL MASAOUDI Fatiha, Monsieur EL HAIMER Khattari, Monsieur FASTRE Jean-françois, Madame FAVROU Paulette, Monsieur BERTRAND Alain mandataire de Madame FERNANDES Anke, Monsieur FERRAND Philippe, Madame FOUQUES Marie-thérèse, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOQUEROU Monique, Monsieur GAILLARD Pierre, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur GAUTIER Pierre, Madame GENDRON Nicole, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Madame BROCHOT Monique mandataire de Madame HAMARD Patricia, Madame BLONDEL Mireille mandataire de Monsieur HATIK Farid, Monsieur JEANNE Stéphane, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur LANGLOIS Jean-claude, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MEMISOGLU Ergin, Madame MERLIN Mireille, Monsieur MERY Philippe, Monsieur MEUNIER Patrick, Madame MESSMER Virginie, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur MONTANGERAND Thierry,

Monsieur DAFF Amadou mandataire de Madame MORILLON Atika, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur JEANNE Stéphane mandataire de Monsieur MULLER Guy, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PASCAL Philippe, Madame PERESSE Marie, Monsieur PERNETTE Philippe, Monsieur PONS Michel, Monsieur POURCHE Fabrice, Madame PRIMAS Sophie, Madame JAUNET Suzanne mandataire de Madame REBREYEND Marie-claude, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Monsieur RIBAUT Hugues, Monsieur MEMISOGLU Ergin mandataire de Monsieur ROGER Eric, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Monsieur SANTINI Jean-luc, Madame SENEE Ghislaine, Madame SORNAY Elodie, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur TAILLARD Michel, Madame TOURET Aude, Monsieur TURPIN Dominique, Madame VINAY Anne-marie, Madame PRIMAS Sophie mandataire de Madame MEUNIER Virginie, Monsieur GUERIN Pierre

14 ABSTENTION(S) : Monsieur BRUSSEAU Pascal, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur FAIST Denis, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur POYER Pascal mandataire de Monsieur LEBRET Didier, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne, Monsieur POYER Pascal, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur FERRAND Philippe mandataire de Monsieur SIMON Philippe, Monsieur VIGNIER Michel

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur TAUTOU Philippe, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur DESSAIGNES Pierre-claude, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MARTINEZ Paul mandataire de Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur MOUTENOT Laurent

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les montants des attributions de compensations définitives 2016 pour les Communes membres de la Communauté urbaine, tels que présentés ci-dessous :

COMMUNES	AC DEFINITIVES 2016
ACHERES	2 098 016,00
ALLUETS LE ROI (LES)	178 046,00
ANDRESY	-573 963,00
ARNOUVILLE LES MANTES	-32 316,00
AUBERGENVILLE	5 105 473,00
AUFFREVILLE BRASSEUIL	-52 836,00
AULNAY SUR MAULDRE	165 993,00
BOINVILLE EN MANTOIS	608 297,00
BOUAFLE	-36 090,00
BREUIL BOIS ROBERT	-35 087,00
BRUEIL-EN-VEXIN	29 948,00
BUCHELAY	543 592,00
CARRIERES-SOUS-POISSY	2 621 196,00
CHANTELOUP LES VIGNES	-32 929,00
CHAPET	-33 354,00
CONFLANS STE HONORINE	6 493 382,00
DROCOURT	-17 969,00
ECQUEVILLY	853 303,00
EPONE	2 221 143,00
EVECQUEMONT	161 220,00
FALAISE (LA)	-30 319,00
FAVRIEUX	4 675,00
FLACOURT	3 895,00

FLINS SUR SEINE	1 399 790,00
FOLLAINVILLE DENNEMONT	239 921,00
FONTENAY MAUVOISIN	149 557,00
FONTENAY-ST-PERE	38 726,00
GAILLON SUR MONTCIENT	59 667,00
GARGENVILLE	1 080 589,00
GOUSSONVILLE	101 773,00
GUERNES	35 198,00
GUERVILLE	695 424,00
GUITRANCOURT	229 416,00
HARDRICOURT	525 609,00
HARGEVILLE	-4 666,00
ISSOU	521 671,00
JAMBVILLE	-97 555,00
JOUY MAUVOISIN	-11 370,00
JUMEAUVILLE	27 682,00
JUZIERS	331 980,00
LAINVILLE EN VEXIN	76 981,00
LIMAY	3 964 388,00
MAGNANVILLE	-260 826,00
MANTES-LA-JOLIE	480 924,00
MANTES-LA-VILLE	1 479 885,00
MEDAN	181 203,00
MERICOURT	-17 992,00
MEULAN-EN-YVELINES	-1 626 430,00
MEZIERES-SUR-SEINE	435 664,00
MEZY SUR SEINE	-209 701,00
MONTALET-LE-BOIS	2 290,00
MORAINVILLIERS	383 544,00
MOUSSEUX SUR SEINE	40 504,00
MUREAUX (LES)	8 938 510,00
NEZEL	138 193,00
OINVILLE-SUR-MONTCIENT	-109 125,00
ORGEVAL	2 500 020,00
PERDREAUVILLE	72 119,00
POISSY	14 017 218,00
PORCHEVILLE	2 881 898,00
ROLLEBOISE	3 594,00
ROSNY-SUR-SEINE	-59 295,00
SAILLY	-32 335,00
SAINT MARTIN-LA-GARENNE	13 978,00
SOINDRES	7 435,00
TERTRE SAINT DENIS (LE)	10 338,00
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	57 142,00
TRIEL SUR SEINE	-618 507,00
VAUX-SUR-SEINE	-451 395,00
VERNEUIL SUR SEINE	-1 005 465,00

VERNOUILLET	1 000 211,00
VERT	8 154,00
VILLENES-SUR-SEINE	1 002 979,00

Les AC négatives sont les montants versés par la Commune.

Les AC positives sont les montants versés par la CU.

CC_2019-06-27_25-ZAC EOLE – ROUGET DE LISLE A POISSY : PROGRAMME D'EQUIPEMENTS PUBLICS

Point retiré de l'ordre du jour

CC_2019-06-27_26 - REQUALIFICATION DE COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES (ORCOD-IN) DU QUARTIER DU "VAL FOURRE" A MANTES LA JOLIE ET ENGAGEMENT DE DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE DE FRANCE DANS LE PÉRIMÈTRE DE CETTE ORCOD-IN : APPROBATION DU PROJET DE DÉCRET DÉCLARANT D'INTÉRÊT NATIONAL L'OPÉRATION

Rapporteur : Jean-Michel VOYER

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

87 POUR

06 CONTRE : Monsieur BRUSSEAUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril

07 ABSTENTION(S) : Madame DI-BERNARDO Maryse, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

15 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur RIPART Jean-marie, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur BOUDET Maurice mandataire de Monsieur BOUREILLE Samuel, Monsieur RIBAUULT Hugues mandataire de Madame DE PORTES Sophie, Monsieur JOREL Thierry, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MERY Philippe, Monsieur PERNETTE Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur VIGNIER Michel mandataire de Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur RIBAUULT Hugues, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude, Monsieur VIGNIER Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DECIDE d'émettre un avis favorable au projet de décret déclarant d'intérêt national l'opération de requalification de copropriétés dégradées du quartier du « Val Fourré » à Mantes la Jolie,

ARTICLE 2 : CONFIRME le droit de préemption urbain renforcé existant sur le quartier du Val Fourré en instaurant l'obligation de joindre un rapport relatif à la salubrité et à la sécurité des biens établi par les autorités compétentes (conformément à l'avant-dernier alinéa de l'article L. 741-1 du code de la construction et de l'habitation) sur le périmètre du projet de décret mentionné à l'article 1 (quartier Val Fourré). Cette mesure prend effet au lendemain de la publication du décret mentionné à l'article 1,

ARTICLE 3 : S'ENGAGE à déléguer à l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France, ce droit de préemption urbain renforcé, dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National, par délibération du conseil communautaire dès l'entrée en vigueur du décret,

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération (**cf annexes**).

CC_2019-06-27_27- OPERATION D'INTERET NATIONAL DE REQUALIFICATION DES COPROPRIETES DEGRADEES DU QUARTIER DU "VAL FOURRE" A MANTES LA JOLIE : CONVENTION AVEC LES PARTENAIRES DE L'OPERATION

Rapporteur : Jean-Michel VOYER

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

93 POUR

07 CONTRE : Monsieur BRUSSEUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril

04 ABSTENTION(S) : Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Madame BROCHOT Monique, Monsieur FASTRE Jean-françois, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Madame BROCHOT Monique mandataire de Madame HAMARD Patricia, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de convention partenariale de mise en œuvre de l'opération d'intérêt national de requalification des copropriétés dégradées du quartier du « Val Fourré » à Mantes la Jolie **(cf. annexe),**

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention après publication du décret déclarant d'intérêt national l'opération de requalification des copropriétés dégradées du quartier du « Val Fourré » à Mantes la Jolie

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

CC_2019-06-27_28 - QUARTIER DE LA NOE A CHANTELOUP-LES-VIGNES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA PASSATION D'UNE CONCESSION D'AMENAGEMENT, DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AD HOC CHARGEE D'EMETTRE UN AVIS SUR LES PROPOSITIONS ET DESIGNATION DE LA PERSONNE HABILITEE A ENGAGER CES DISCUSSIONS ET A SIGNER LA CONVENTION

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

100 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : Monsieur BRUSSEUX Pascal, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur NAUTH Cyril

09 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur DELRIEU Christophe, Monsieur EL HAIMER Khattari, Monsieur FASTRE Jean-françois, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur JEANNE Stéphane, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le périmètre de l'opération d'aménagement (cf. annexe),

ARTICLE 2 : APPROUVE le programme prévisionnel de l'opération d'aménagement, ses équipements publics à réaliser et son bilan prévisionnel (cf. annexe),

ARTICLE 3 : AUTORISE l'engagement de la procédure de concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération publique d'aménagement de la Noé à Chanteloup-les-Vignes dans le cadre de son projet de renouvellement urbain conformément aux articles L.300-4 et R.300-4 à R.300-11 du code de l'urbanisme,

ARTICLE 4 : APPROUVE les conditions d'engagement de la consultation en vue de l'attribution de la concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération d'aménagement de la Noé à Chanteloup-les-Vignes conformément aux conditions de passation des concessions d'aménagement telles que prévues par le code de l'urbanisme,

ARTICLE 5 : APPROUVE la constitution de la commission prévue à l'article R.300-9 du code de l'urbanisme pour l'opération d'aménagement de la Noé à Chanteloup-les-Vignes,

ARTICLE 6 : FIXE de la manière suivante, les règles relatives à la composition de la commission visée à l'article R. 300-9 du Code de l'urbanisme :

- Président de la Commission : le Président du conseil communautaire :
- Nombre de membres titulaires : 5
- Nombre de membres suppléants : 5

ARTICLE 7 : DESIGNE les membres de la commission mentionnée à l'article R. 300-9 du Code de l'urbanisme suivants, par :

92 POUR

02 CONTRE : Monsieur BRUSSEAUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien

07 ABSTENTION : Monsieur FRANCART Jean-Louis, Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Madame GENEIX Monique, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Madame VINAY Anne-Marie

15 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-Frédéric, Madame COSTE Nathalie, Monsieur EL HAIMER Khattari, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur MOUTENOT Laurent, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PASCAL Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENEÉ Ghislaine, Madame TOURET Aude,

Titulaires	Suppléants
Catherine ARENOU	Dominique BOURE
Suzanne JAUNET	Pierre GUERIN
Jean-Michel VOYER	Philippe PASCAL
Anke FERNANDES	Albert BISCHEROUR
Jean LEMAIRE	Georges MONNIER

ARTICLE 8 : DONNE tous les pouvoirs à Madame Catherine ARENOU, 1ère vice-présidente déléguée à la politique de la ville et à la cohésion sociale, pour procéder aux formalités nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de passation de la concession d'aménagement, pour engager la négociation prévue à l'article L3124-1 du code de la commande publique du code de la commande publique, et mettre en œuvre cette négociation.

CC_2019-06-27_29- OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE DÉCLARÉE D'UTILITÉ PUBLIQUE (ORI) AUX MUREAUX : APPROBATION DES TRAVAUX ET DE LEUR DÉLAI D'EXÉCUTION

Rapporteur : Jean-Michel VOYER

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

106 POUR

00 CONTRE

03 ABSTENTION(S) : Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur BRUSSEUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les travaux faisant l'objet de l'arrêté de Déclaration d'utilité publique pris le 22 février 2019 par le Préfet des Yvelines portant sur les 3 immeubles suivants :

10-12, rue Paul Doumer	AO119
46, rue Paul Doumer	AO148
27, rue Gabriel Vilain	AX141

ARTICLE 2 : FIXE le délai des travaux à réaliser inscrits dans le dossier de Déclaration d'utilité publique pour chaque immeuble à restaurer :

10-12, rue Paul Doumer	15 mois
46, rue Paul Doumer	12 mois
27, rue Gabriel Vilain	12 mois

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération (**cf annexes**).

CC_2019-06-27_30 - POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Rapporteur : **Catherine ARENOU**

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

100 POUR

04 CONTRE : Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril

03 ABSTENTION(S) : Monsieur ROULOT Eric, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur DUMOULIN Pierre-yves, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ATTRIBUE les subventions aux partenaires de la Communauté urbaine au titre de la Politique de la Ville, comme suit :

Projets retenus par porteur	Subvention attribuée
APTIMA	67 000,00
APTIMOTS Chantier d'insertion par l'activité économique	20 000,00
Accompagnement Professionnel et social, afin de permettre à des personnes en difficulté d'insertion d'accéder à un emploi dans les conditions ordinaires du marché du travail	10 000,00
Accompagnement Socio-Professionnel au sein du Chantier d'Insertion par l'Activité Economique Réciprocité	15 000,00
Parc Molière RECIPROCITE	15 000,00
Ressourcerie APTIPRIX	7 000,00
MODE D'EMPLOI	44 000,00
Espace conseil Les Mureaux	11 000,00
Espace CV des Mureaux	13 000,00
Espace CV et Conseil du Mantois	20 000,00
VILLE DE MANTES-LA-JOLIE	35 000,00
Chantiers jeunes	10 000,00
Dispositif Réussite Insertion Jeunes (D.R.I.J)	12 000,00
Les jeudis de la santé	2 000,00
Liberté, égalité, fraternité en Musiques et Mots	1 000,00
Prévention des écrans	3 000,00
Prévention santé, dépistage et vaccination	2 000,00
Une belle histoire... : le livre, l'enfant et le parent	1 000,00
Village santé	4 000,00
<i>Pour rappel : autres actions subventionnées en 2018 et non retenues en 2019</i>	
COMPAGNIE DES CONTRAIRES	27 300,00
Eh ! Cran total : Construction d'un spectacle de prévention sur les usages et mésusages des mondes numériques.	5 000,00
Fumée dans l'air	5 000,00
L'âge de la page blanche	2 900,00
LE REPAIRE DES CONTRAIRES : Art-Atelier de proximité-Prévention et territoire	5 500,00
Théâtre image, prévention de la radicalisation.	8 900,00
<i>Pour rappel : autres actions subventionnées en 2018 et non retenues en 2019</i>	
Groupement Solidarité des Travailleurs Migrants (GSTM)	23 081,00
Permanences juridiques en matière de droits des étrangers sur les communes des Mureaux, Chanteloup-les-Vignes et Vernouillet	23 081,00
API	23 000,00
Accompagnement Résidence du Parc	8 000,00
Action linguistique individualisée	15 000,00

TOTAL GENERAL	219 381,00
----------------------	-------------------

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer les conventions d'objectifs avec lesdits partenaires **(cf. annexes)**

CC_2019-06-27_31 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ILE DE FRANCE ET LA SOCIETE VERT MARINE RELATIVE AUX PISCINES AQUALUDE ET AQUASPORT

Rapporteur : Karl OLIVE

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

105 POUR

00 CONTRE

03 ABSTENTION(S) : Madame DUMOULIN Cécile, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

05 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat apportant le bénéfice du tarif « résident » des piscines AQUALUDE et AQUASPORT aux habitants de la Communauté de communes des Portes de l'île de France **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer cette convention.

CC_2019-06-27_32 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES CENTRES AQUATIQUES AQUALUDE ET AQUASPORT : AVENANT N°2

Rapporteur : Karl OLIVE

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

103 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : Monsieur BRUSSEUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Madame FOUQUES Marie-thérèse, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Monsieur GAUTIER Pierre, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur POURCHE Fabrice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au contrat de délégation de service pour l'exploitation des centres AQUALUDE et AQUASPORT **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ledit avenant n°2.

CC_2019-06-27_33- CONCESSION DU CENTRE AQUATIQUE DES BAINS DE SEINE MAULDRE : APPROBATION DE L'EVOLUTION ACTIONNAIRALE DU CONCESSIONNAIRE ET APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION TRIPARTITE DE FINANCEMENT

Rapporteur : Karl OLIVE

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

49 POUR

35 CONTRE : Monsieur BRUSSEaux Pascal, Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur RIBault Hugues mandataire de Madame DE PORTES Sophie, Monsieur GIARD Yves mandataire de Madame FAVROU Paulette, Monsieur FERRAND Philippe, Monsieur FRANcART Jean-louis, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Madame GENDRON Nicolle, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur GIARD Yves, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur POYER Pascal mandataire de Monsieur LEBRET Didier, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur LEMAIRE Jean mandataire de Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur DAFF Amadou mandataire de Madame MORILLON Atika, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur POYER Pascal, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Monsieur VIGNIER Michel mandataire de Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur RIBault Hugues, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Madame SENE Ghislaine, Monsieur FERRAND Philippe mandataire de Monsieur SIMON Philippe, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur VIGNIER Michel, Madame VINAY Anne-marie, Monsieur GUERIN Pierre

17 ABSTENTION(S) : Monsieur RIPART Jean-marie, Monsieur BERTRAND Alain, Monsieur CHARME Lucas, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur DESSAIGNES Pierre-claude, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame DUMOULIN Cécile, Madame EL MASAUDI Fatiha, Monsieur BERTRAND Alain mandataire de Madame FERNANDES Anke, Monsieur JEANNE Stéphane, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur MEUNIER Patrick, Madame MESSMER Virginie, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur PERNETTE Philippe, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne

12 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Madame BLONDEL Mireille, Madame DOS SANTOS Sandrine, Monsieur GAILLARD Pierre, Monsieur GAUTIER Pierre, Madame BLONDEL Mireille mandataire de Monsieur HATIK Farid, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur JEANNE Stéphane mandataire de Monsieur MULLER Guy, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'évolution actionnariale du concédant ESPACEO,

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention tripartite de financement réglant les modalités financières du refinancement de l'emprunt de la concession du centre aquatique à intervenir entre ESPACEO, SaarLB et la Communauté urbaine **(cf annexe)**,

ARTICLE 3 : APPROUVE le nouvel acte de la cession Dailly de créances relatives à la SFE1 Refi,

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer ledit avenant n°1 à la convention tripartite de financement et ledit acte d'acceptation ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente délibération.

CC_2019-06-27_34- CONCESSION DU CENTRE AQUATIQUE DES BAINS DE SEINE MAULDRE : AVENANT N°2

Rapporteur : Karl OLIVE

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

54 POUR

09 CONTRE : Monsieur BRUSSEAU Pascal, Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur GIARD Yves mandataire de Madame FAVROU Paulette, Monsieur FERRAND Philippe, Monsieur FRANCAERT Jean-louis, Monsieur GIARD Yves, Monsieur PERRAULT Patrick mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur PERRAULT Patrick, Monsieur FERRAND Philippe mandataire de Monsieur SIMON Philippe

30 ABSTENTION(S) : Monsieur ROULOT Eric, Monsieur SANTINI Jean-luc mandataire de Monsieur ANCELOT Serge, Monsieur CHARME Lucas, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur RIBAUT Hugues mandataire de Madame DE PORTES Sophie, Monsieur DESSAIGNES Pierre-claude, Monsieur NAUTH Cyril mandataire de Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Madame GENDRON Nicole, Monsieur MORIN Laurent mandataire de Madame GENEIX Monique, Monsieur JEANNE Stéphane, Monsieur JOSSEAUME Dominique, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur LEMARIE Lionel, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur ROULOT Eric mandataire de Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur LE BIHAN Paul mandataire de Madame PLACET Evelyne, Monsieur SPANGENBERG Frédéric mandataire de Monsieur REINE Jocelyn, Monsieur VIGNIER Michel mandataire de Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur RIBAUT Hugues, Madame SENE Ghislaine, Monsieur SPANGENBERG Frédéric, Monsieur VIGNIER Michel, Madame VINAY Anne-marie, Monsieur GUERIN Pierre

19 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur BERTRAND Alain, Madame BLONDEL Mireille, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur BERTRAND Alain mandataire de Madame FERNANDES Anke, Monsieur GAILLARD Pierre, Monsieur GAUTIER Pierre, Madame BLONDEL Mireille mandataire de Monsieur HATIK Farid, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur LEMAIRE Jean mandataire de Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MERY Philippe, Monsieur JEANNE Stéphane mandataire de Monsieur MULLER Guy, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Madame COSTE Nathalie mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 à la concession du centre aquatique des bains de Seine Mauldre,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ledit avenant n°2 **(cf annexe)**.

CC_2019-06-27_35- ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES PISCINES GERES EN REGIE

Rapporteur : Karl OLIVE

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITE

94 POUR

02 CONTRE : Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur DAFF Amadou mandataire de Madame MORILLON Atika

05 ABSTENTION(S) : Monsieur BOUDET Maurice mandataire de Monsieur BOUREILLE Samuel, Monsieur CHARME Lucas, Monsieur DESSAIGNES Pierre-claude, Monsieur GIARD Yves mandataire de Madame FAVROU Paulette, Monsieur GIARD Yves

14 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur EL HAIMER Khattari, Monsieur FAIST Denis, Monsieur GAILLARD Pierre, Monsieur GAUTIER Pierre, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur MERY Philippe, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude, Madame VINAY Anne-marie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DECIDE que la durée des PASS Aquatique est d'un an, à compter de la date d'achat,

ARTICLE 2 : APPROUVE l'inclusion du tarif du Ludipark dans le tarif d'entrée de la piscine de Migneaux en période estivale à compter du 1er juillet 2019,

ARTICLE 3 : APPROUVE la création de tarifs pour les stages d'apprentissage de natation à compter du 1er juillet 2019,

ARTICLE 4 : APPROUVE la création de tarifs pour les activités à la séance d'aquagym à compter du 1er juillet 2019,

ARTICLE 5 : APPROUVE la nouvelle grille tarifaire des piscine gérées en régie, tenant compte de ces ajustements, comme suit :

Annexe Grille tarifaire piscine GPS&O gérées en régie Applicable au 01er juillet 2019	Becheville - Les Mureaux Porcheville Sébastien - Rouault - Andrésy Saint Exupéry - Poissy Les Migneaux - Poissy		Verneuil		Les Migneaux - Poissy été* Tarif Grand bassin **	
	Tarif CU GPS&O	Tarif hors CU GPS&O	Tarif CU GPS&O	Tarif hors CU GPS&O	Tarif CU GPS&O	Tarif hors CU GPS&O
TARIF NORMAL						
Unité ADULTE (à partir de 18 ans)	3,30	4,60	4,00	5,60	5,00	5,00
Unité ENFANT (de 3 à 18 ans)	2,00	2,80	2,90	4,00	4,00	4,00
PASS ADULTE 10 entrées (à partir de 18 ans)	28,00	39,00	33,90	47,50	43,00	43,00
PASS ENFANTS 10 Entrées (de 3 à 18 ans)	15,00	21,00	23,50	33,00	33,00	33,00
PASS ANNUEL (adulte)	110,00	150,00	140,80	200,00	110,00	150,00
PASS ANNUEL (enfant)	80,00	110,00	100,00	140,00	80,00	110,00
PASS ADULTE ALL ACCESS GPS&O	150,00	210,00	150,00	210,00	150,00	210,00
Unité ADULTE sauna hammam + entrée piscine +(18 ans)			9,40	9,40		
PASS ADULTE 10 entrées Sauna hammam + entrée piscine (+18ans)			70,80	70,80		
TARIF REDUIT						
Unité TR ADULTE (à partir de 18 ans)	1,70	2,30	2,00	2,80		
Unité TR ENFANT (de 3 à 18 ans)	1,00	1,40	1,50	2,10		
PASS ADULTE TR 10 entrées (à partir de 18 ans)	14,00	19,50	17,00	24,00		
PASS ENFANTS TR 10 Entrées (de 3 à 18 ans)	7,50	10,50	12,00	17,00		
PASS ANNUEL TR (adulte)	55,00	75,00	70,00	100,00		
PASS ANNUEL TR (enfant)	40,00	55,00	50,00	70,00		
AUTRES						
5 leçons semi collectives entrée piscine incluse	65,00	75,00	65,00	75,00	65,00	75,00
Unité cours Aquagym	8,50	10,70	8,50	10,70	8,50	10,70
PASS EVENEMENTIEL	9,00					
Diplômes et attestations de natation (démarche volontaire en plus du prix d'entrée)	2,20					
Edition et reproduction de la carte magnétique	2,70					
Tarif réduit <i>sur présentation d'un justificatif</i>	Familles nombreuses Seniors + 60 ans Demandeurs d'emploi Invalides à - de 80 % Etudiants					
Gratuité <i>sur présentation d'un justificatif</i>	Enfants de moins de 3 ans Invalides à + 80 % BEESAN- BEMNS Pompiers, policiers et gendarmes (sécurité publique) Evènements sportifs GPS&O définis					
Les PASS sont valables un an à partir de la date d'achat. Les PASS annuels sont nominatifs et non échangeables *Période ouverture grand bassin juin, juillet et aout ** le tarif été migneaux comprend l'accès au grand bassin (tout public) , l'entrée du Ludypark et à la pataugeoire (enfant de 3 à 12 ans).						

ARTICLE 6 : AUTORISE le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

CC_2019-06-27_36- CENTRE DE LA DANSE PIERRE-DOUSSAINT AUX MUREAUX : CREATION DE TARIFS

Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

106 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la création de tarifs pour les activités proposées par le centre de la Danse Pierre Doussaint aux Mureaux à compter du 1^{er} juillet 2019, comme suit :

OBJET	TARIF TOUT PUBLIC	TARIF SCOLAIRES ET STRUCTURES D'ANIMATION
Spectacles in situ et hors les murs	10 €	3 €
Ateliers pédagogiques	10 €	

ARTICLE 2 : DIT que les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2019,

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

CC_2019-06-27_37- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA COLLECTE DES DECHETS URBAINS AVEC LA SOTREMA : AVENANT DE PROLONGATION

Rapporteur : Jean-Luc GRIS

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

104 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur FAIST Denis, Monsieur GESLAN Philippe, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur MERY Philippe, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°12 à la convention d'exploitation pour la gestion de l'activité de collecte des déchets urbain conclu avec la SOTREMA (**annexe 1**),

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n°1 bail emphytéotique conclu avec la SOTREMA concernant la mise à disposition du terrain destiné à accueillir la base d'exploitation et le parc à matériel (**annexe 2**),

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer lesdits avenants avec la SOTREMA.

CC_2019-06-27_38 - ORGANISATION DE LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES MENAGERS : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECO-DDS

Rapporteur : Jean-Luc GRIS

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

101 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

11 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur COLLADO Pascal, Monsieur FASTRE Jean-françois, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur MERY Philippe, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GUERIN Pierre

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention entre la Communauté urbaine et l'éco organisme ECO-DDS relative à l'organisation de la collecte sélective des déchets diffus spécifiques ménagers **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention et toute pièce nécessaire à la mise en application de la présente délibération.

CC_2019-06-27_39- VISITES DE SURVEILLANCE DES CAVITES SOUTERRAINES A CARRIERES-SOUS-POISSY : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LE VILLE DE CARRIERES-SOUS-POISSY

Rapporteur : Christophe DELRIEU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITE

96 POUR

00 CONTRE

02 ABSTENTION(S) : Monsieur GIARD Yves mandataire de Madame FAVROU Paulette, Monsieur GIARD Yves

13 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : Monsieur VOYER Jean-michel, Monsieur BERCOT Jean-frédéric, Monsieur FASTRE Jean-françois, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Monsieur GAILLARD Pierre, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur MERY Philippe, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur POURCHE Fabrice, Monsieur TAILLARD Michel, Monsieur GAILLARD Pierre mandataire de Madame TOURET Aude, Monsieur GUERIN Pierre

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention tripartite relative aux visites de surveillance des cavités souterraines, sur la commune de Carrières sous Poissy, avec le Département des Yvelines et la commune de Carrières sous Poissy **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de cette délibération.

La fin de la séance est prononcée à 21h47.

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Pôle des assemblées.